

Année 2001

Yonne Républicaine 18 Janvier 2001

Les bonnes idées du comité des fêtes

Le comité des fêtes saint-martinois a la forme. Une trentaine de personnes de toutes générations dont Martial Hermier, le maire, ont participé à l'assemblée générale, samedi en fin d'après-midi. Nadège Bros, la présidente depuis l'année dernière, a ouvert la séance. Le secrétaire, puis la trésorière, ont présenté les rapports moral et financier. Ceux-ci montrent la vitalité du comité et de la commune tout entière : une dizaine de manifestations ont été organisées dans l'année qui toutes ont bien fonctionné. Le loto du 18 mars a apporté un bénéfice de 6 000 F et la fête des Gomichons 4 000 F. Le 17 juin, la deuxième randonnée cycliste a accueilli une trentaine de participants et la première randonnée pédestre, en septembre, a regroupé 54 personnes. Le voyage à Nigloland a déplacé 66 personnes, dont de nombreux enfants de Saint-Fargeau : un deuxième car a été nécessaire, rendant la sortie déficitaire.



Parmi les autres activités, une seule a entraîné peu de mobilisation : la retraite aux flambeaux du 13 juillet. Le concours de belote n'a concerné que 30 équipes mais, compte tenu de l'exiguïté des locaux, on ne peut guère en accueillir plus. Les joueurs ont fort apprécié les lots, inhabituels et attractifs. On note aussi la décoration du village pour les fêtes de fin d'année : là encore, on a recherché l'inhabituel, comme le montage de deux "bonshommes de neige" géants, obtenus en habillant des rouleaux de paille.

Les plus jeunes, c'est-à-dire les enfants, se retrouvent dans le Comité en herbe qui leur offre des activités le mercredi dans une salle nouvellement refaite. Ils ont participé à la décoration du bourg en créant objets et personnages. Nathalie voudrait leur installer une petite bibliothèque ; elle recherche donc des livres pour des jeunes de 2 à 12 ans. Si vous en possédez et que vos enfants ont grandi, offrez-les au comité en herbe (on peut s'adresser à la mairie).

Les finances sont très saines puisque, malgré un excédent de dépenses sur les recettes de 3 000 F, il reste encore une réserve d'environ 22 000 F. De quoi continuer ou oser entreprendre.

Après le recrutement de plusieurs nouveaux bénévoles au conseil d'administration, le bureau est reconduit pour un an. Président : Nadège Bros ; vice-président : Lionel Chamon et Marie-Lise Roy ; secrétaire : Stéphane Pernat ; secrétaire adjoint : Sylvie Créneau ; Trésorier : Nathalie Correc ; Trésorier adjoint : Martine Grenon.

En savoir plus :

Calendrier des manifestations pour 2001 – 10 février : Loto – 15 avril : Pâques, course aux œufs – 20 mai : Fête des Gomichons, vide-greniers – 9 juin : Randonnée cycliste – 27 juin : Voyage – 13 juillet : Retraite aux flambeaux – 16 septembre : Randonnée pédestre – 2 décembre : concours de belote – 15 décembre : Noël des enfants.

Martial Hermier réélu maire

Saint-Martin-des-Champs – Le conseil municipal de Saint-Martin-des-Champs a réélu le maire sortant et ses trois adjoints. Martial Hermier, élu premier magistrat en septembre 1999 suite au décès de Roger Foutrier, conserve son fauteuil. Jean Guerville, Michel Cosme et Sylvie Créneau restent respectivement premier, deuxième et troisième adjoint. Le premier adjoint a en charge l'administration générale et est responsable de l'agent d'entretien ; le deuxième adjoint s'occupe plus particulièrement des travaux et le troisième adjoint est chargé des affaires sociales et de la commission des fêtes.



Stéphane Pemat et Martial Hermier sont les délégués titulaires à la communauté de communes de la Puisaye Fargelaise ; Jean Guerville et Michel Cosme, les suppléants.

Mémoires de Puisaye / Au p'tit bal d'antan : Les flonflons du Blandy-Musette

Souvenirs des p'tits bals d'autrefois lorsque l'orchestre créé par Maurice Ythier de Saint-Martin-des-Champs faisait danser la Puisaye.

Allez ! Viens Poupoule, viens Poupoule, viens ! John Travolta faisait encore pipi dans ses langes, ce qui n'empêchait nullement les Poyaudins des années 50 d'être atteints par une sorte de fièvre qui se déclenchait le samedi mais surtout le dimanche soir au son de l'accordéon. Les filles se faisaient encore plus belles et les garçons étaient tirés à quatre épingles. Ils dansaient éperdument des nuits entières. « C'était fantastique ! », se souvient Maurice Ythier de Saint-Privé, batteur et initiateur du groupe Blandy-Musette qui a animé de nombreux bals en Puisaye de 1946 jusqu'à environ 1952.



L'orchestre Blandy-Musette en 1946 à Saint-Martin-des-Champs : Maurice Ythier à la batterie, Lucien Minchin au banjo et Henri Bourgoïn à l'accordéon.

Commis de ferme à Blandy, sur la commune de Saint-Martin-des-Champs, Maurice a créé le Blandy-Musette avec ses amis Henri Bourgoïn à l'accordéon et Lucien Minchin au banjo. Les premières répétitions de l'ensemble se sont déroulées dans l'écurie aux chevaux de la ferme. « Ça sautait partout là-dedans ! », s'esclaffe Maurice. Puis, l'orchestre distilla ses premières notes le 14 juillet 1946 au café-épicerie-bal Raymond Soupirot de Saint-Martin. La sonorisation n'existait pas et Lucien Minchin chantait alors dans un porte-voix en carton. « C'était l'euphorie de l'après-guerre, tout le monde avait envie de s'amuser, fallait voir, les gens dansaient dans la salle mais aussi sur l'herbe dehors », sourit Maurice. C'était au temps de la valse musette, de la marche, de la spirou et de la fameuse danse atomique qui consistait à envoyer sa cavalière en l'air.

Le trio a fait se tremousser tous les danseurs de la région et gambiller tous les noceurs à la ronde. Maurice partait ainsi à la demande, à bicyclette, s'il vous plaît, la batterie dans une petite remorque et par tous les temps, quelquefois pour de longues distances. Le musette était le roi de ses bals. Le p'tit blanc aussi du bon vin de pays qui vous donnait le coup de fouet nécessaire pour danser le swing ou la samba. Les bals avaient lieu la plupart du temps dans les salles de café. Ces bistrotts dansants ont marqué les mémoires collectives. Ils étaient l'écrin de la

convivialité. Il y faisait souvent un peu sombre. L'atmosphère était imprégnée de l'odeur de tabac froid, de relents d'alcool dont semblaient se nourrir les murs. Des plaques de métal tatouaient l'extérieur et les clients du dimanche, dont les pas laissaient des traces sur le vieux parquet protégé par la sciure, commandaient de savantes mixtures. Une petite estrade en bois accueillait les musiciens.

Au bal des bûcherons

Les bals d'alors se déroulaient le dimanche en matinée et soirée à partir de 9 heures, jusqu'à 4 heures. Le Blandy-Musette se produisait au café Guenu à Saint-Privé, chez la mère Coquelet à Granchamp, chez Juliette Paviot à Villiers-Saint-Benoît ou encore au café-bal Cheminant à Mézilles et, bien sûr, dans les fêtes de village, chez Carmen Choutier, pour la fête des prés et des reliques à Tannerre. Les bals de société étaient nombreux, ceux des pompiers, des écoles, de Sainte-Catherine ou de Saint-Nicolas ou encore le bal des bûcherons à Mézilles. On dansait encore avec le Blandy-Musette sous les parquets Feix ou Fournierat. On arrêtait la musique vers une heure du matin pour se restaurer et une demi-heure après, les « balucheurs » reprenaient leurs instruments. Les retours à bicyclette étaient souvent difficiles et à 7 heures, il fallait curer les vaches. Le Blandy-Musette a disparu en 1952, mais Maurice Ythier n'a jamais arrêté de jouer de la batterie. Il s'est produit aux côtés de musiciens comme les frères Chabin, deux aveugles de Saint-Fargeau, Roger Esclavy de Villefargeau, Simon Merlot de Saint-Sauveur ou encore Robert Mouquot de Bléneau, Pierre Sinzelles, Jean Maître, Roland Deschamp, et d'autres encore. Maurice a aussi accompagné les épousailles de bien des Poyaudins, puis ensuite de leurs enfants. Dès qu'il le peut, aujourd'hui, à 73 ans, Maurice Ythier saute encore sur sa batterie pour animer des réunions d'anciens. Il leur offre les mélodies de leur 20 ans et une belle histoire pour résister à la marche du temps.

Jean-Claude Tsavdaris.

Yonne Républicaine 20 Avril 2001

Les enfants du village à la chasse aux oeufs

Saint-Martin-des-Champs. – Une trentaine de jeunes Saint-Martinois, pas effrayés par une toute petite pluie, étaient au rendez-vous de la traditionnelle chasse aux oeufs dimanche matin. Les membres du comité des fêtes en avaient préparé 300 des rouges, des bleus et deux spéciaux qui donnaient droit aux gros lots. Les grands n'avaient le droit de ramasser que les bleus, laissant ainsi leur chance aux plus jeunes. Peu après 9 heures, organisateurs, parents et enfants se sont retrouvés dans l'ancienne école des filles qui sert désormais de local au Comité en herbe des activités y sont proposées aux enfants, en particulier le mercredi. Dès que les cacheurs d'oeufs sont revenus, les enfants sont partis et se sont dispersés dans le village. Saint-Martin compte beaucoup de rues et de ruelles, herbeuses et verdoyantes, bordées de nombreuses haies. Il n'est pas facile d'y retrouver ces petits trésors et une bonne vingtaine sont restés dans leur cachette.



Personne cependant n'est rentré bredouille et, au retour, les oeufs durs ont été échangés contre des copies en chocolat. Des boissons et des sucreries ont été servies à tous pour conclure cette agréable matinée.

La foule à la fête

Saint-Martin-des-Champs - La fête des Gomichons, organisée dimanche par le comité des fêtes, a connu une éclatante réussite. Un bel encouragement à poursuivre l'animation de la commune.

La partie essentielle en est le vide-greniers qui semblait, ces années dernières avoir du mal à s'imposer. Cette fois-ci, avec plus de soixante exposants et des centaines de chineurs, ce fut enfin un succès.

Le comité des fêtes avait prévu d'autres animations. Le concours de pêche pour les enfants le long de la grande mare s'est déroulé avec une vingtaine de participants.

Des stands gastronomiques avec boudin, vins locaux et autres spécialités de bouche ont fait saliver les visiteurs. L'après-midi, des stands de jeux pour enfants et adultes fonctionnaient près de l'église.



Association / Aproloing existe depuis juin 1976 Vingt-cinq ans pour l'environnement

L'association a œuvré pour la protection de la rivière Loing, qui traverse trois cantons de Puisaye.

Un quart de siècle ! Depuis vingt-cinq ans, l'association Aproloing œuvre pour la « protection de l'environnement du bassin du Loing en Puisaye », pour la portion de la rivière comprise entre Sainte-Colombe-sur-Loing, dans le canton de Saint-Sauveur, jusqu'aux limites du canton de Bléneau. Les statuts de l'association sont déposés à la fin du mois de juin 1976, à l'initiative de l'actuel président, Robert Brochut.

« Pendant des centaines d'années, rien n'a été fait pour le Loing. Les troncs d'arbre occupaient le cours de la rivière, les berges n'étaient pas entretenues. A l'époque, les élus ne se préoccupaient pas du tout de cela », se souvient le président.

C'est pourquoi l'association, qui regroupe des riverains du Loing, décide alors de faire levier auprès des institutions pour les sensibiliser au problème.

Après quelques interventions ponctuelles et la création d'un sentier « Dorsale du Loing », qui suit le cours de la rivière, Aproloing passe à la vitesse supérieure en 1986, en ouvrant un vaste dossier de remise en état du cours d'eau.

L'état des lieux en 1986

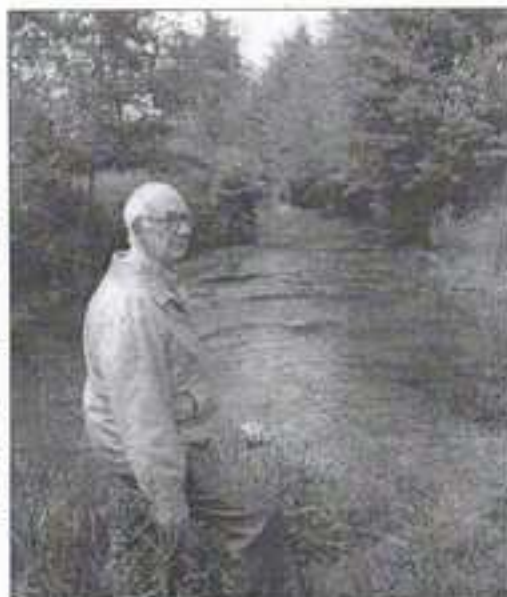
Des adhérents se répartissent la rivière par secteurs, et dressent un état des lieux précis des rives et du lit. « C'était formidable, tout le monde a chaussé ses bottes et s'y est mis », poursuit Robert Brochut.

Le dossier est d'ailleurs si bien réalisé qu'il obtient l'année suivante le label de l'année européenne de environnement.

Quatre ans de lutte et de démarches plus tard, en 1991, le syndicat mixte de Puisaye prend officiellement la décision de procéder aux travaux de remise en état. Aproloing, pour marquer sa satisfaction, octroie 30 000 francs aux sept communes riveraines pour les remercier et les aider à faire face aux frais.

Travaux en 1995

« C'était du jamais vu. Cette action n'a pas été bien vue du tout des élus. Vous comprenez, une association qui verse de l'argent à une commune... », confie le président, un sourire malicieux aux lèvres. Difficile de faire



progresser les choses : ce n'est qu'en 1995 qu'une première tranche de travaux est confiée à l'association d'insertion Emeraude. Deux autres tranches sont réalisées en 1996 et 1997.

« S'il n'y avait pas eu ces travaux, la tempête de 1999 aurait provoqué de sacrés dégâts. Heureusement, les rives ont été restaurées et le cours nettoyé. Sans ces travaux, les eaux de la rivière se seraient trouvées bloquées et les dégâts auraient été désastreux tout au long de la vallée », explique M. Brochut.

« Il reste bien sûr quelques endroits où ce n'est pas satisfaisant, mais nous continuons, à chaque assemblée générale, à sensibiliser les riverains et les collectivités à l'obligation qui leur incombe d'assurer l'entretien des rives. »

Ces trois dernières années, de nouveaux travaux d'entretien ont d'ailleurs été effectués. Ce qui laisse au président d'Aproloing conclure sur une note positive : « Aujourd'hui, les élus ont compris. »

En savoir plus : Aproloing, association de défense de l'environnement, à Saint-Martin-des-Champs, 89170 Saint-Fargeau.

Recommandations aux riverains :

Lors de chaque assemblée générale, Aproloing rappelle aux riverains du cours d'eau que les berges doivent être débarrassées de tout ce qui pourrait être entraîné par les eaux en cas d'inondation.

« Après des travaux d'entretien, par exemple, il ne faut pas laisser sur les rives des coupes de bois, des branches ou des billes...

Il en va de même pour les matériaux de récupération, les vieilles palettes souvent empilées au bord de l'eau », a expliqué l'association lors de son assemblée générale de mars dernier.

Yonne Républicaine 18 Août 2001

CYCLISME / Prix de Saint-Martin-des-Champs Une cinquantaine de coureurs attendus

La 55ème édition du prix cycliste de Saint-Martin-des-Champs, à quelques kilomètres de Saint-Fargeau, a lieu dimanche. La manifestation, organisée par l'ASPTT Auxerre et la municipalité locale, devrait rassembler cinquante à soixante coureurs, dans les catégories régionaux 1 et 2, en seniors et débutants. « La configuration du parcours devrait favoriser les sprinters et laisser la part belle aux échappées », explique M. Duperry, président du club de Saint-Martin-des-Champs et cheville ouvrière de l'organisation. C'est d'ailleurs M. Duperry qui fut le premier vainqueur du prix en 1946, ouvrant ainsi le palmarès de la plus ancienne course du département dont il donnera le départ dimanche. Le circuit, qui comprend quelques légers faux-plats - dont l'un à l'arrivée, à hauteur de l'église et de la mairie - mais reste très roulant, court sur 11 km 200. Il faudra le parcourir neuf fois. Une quinzaine de clubs seront présents. Les favoris viendront des effectifs de Bonny-sur-Loire, de l'ES Florentinoise ou de l'ASPTT Auxerre. Mais un coureur isolé, comme Patrick Henno ou Thieny Menard, pourra également tirer son épingle du jeu.

En savoir plus : Dossards rue des Goûts, à Saint-Martin-des-Champs, dimanche, à partir de 14 heures. Départ à 15 heures devant la mairie.

CYCLISME / Prix de Saint-Martin-des-Champs Le vétéran Feuillette 31 ans après !

Le temps était presque idéal, hier, ni trop chaud, ni trop pluvieux, pour le Prix cycliste de Saint-Martin-des-Champs où les quarante-cinq participants (régionaux 1 et 2, seniors et débutants) ont pu se livrer à fond sur ce circuit rapide de 11,200 km à parcourir neuf fois.

Organisée par l'ASPTT Auxerre et la municipalité, cette course reste l'une des dernières, épreuves cyclistes de la région, grâce notamment à l'acharnement efficace de son premier vainqueur, en 1946, et président du club local, Gilbert Duperry.

Dès les premiers tours, les tentatives d'échappées furent nombreuses, mais il a fallu attendre deux tours avant l'arrivée pour voir trois hommes s'extraire définitivement du peloton : Dominique Feuillette (US Bonny), Brice Garlan (ASPTT Auxerre) et Arnaud Lardon (US Nemours), la suite du peloton étant reléguée à une minute.

C'est dans cet ordre que se jouera la victoire finale, avec le vétéran Dominique Feuillette qui se détache avec une trentaine de secondes d'avance sur Brice Garlan et une quarantaine sur Arnaud Lardon, le premier junior. La course a été sélective, puisque sur les 45 partants, ils ne furent que 33 arrivants.

Dominique Feuillette, qui a remercié le travail de son équipe à l'arrivée, a déjà gagné ce même prix il y a... 31 ans! Il arrose ainsi dignement ses 50 ans, fête la veille !

Le classement

1. D. Feuillette (US Bonny) en 2 h 42' 4" ; 2. B. Garlan (ASPTT Auxerre) à 32" ; 3. A. Lardon (US Nemours) à 39" ; 4. P. Henno (VC Montigny) à 1' ; 5. H. Fichot (US Bonny) tous même temps ; 6. M. Thery (ASPTT Auxerre) ; 6. C. Thery (ASPTT Auxerre) ; 8. F. Pasquier (US Bonny) ; 9. D. Bouillaux (US Nemours) ; 10. E. Muzard (VC Auxerrois) ; 11. J. Berre (US Nemours) ; 12. T. Pasquier (US Bonny) ; 13. D. Rayer (VC Auxerrois) ; 14. X. Branchy (Lyon) ; 15. D. Darnand (ASPTT Auxerre) ; 16. L. Tible (ES Florentinoise) ; 17. M. Duplus (ASPTT Auxerre) ; 18. C. Haultcœur (US Florentinoise) ; 19. S. Dumont (VC Auxerrois) ; 20. A. Groguenin (PAC Avallon)...



Le Père Noël en visite

Saint-Martin-des-Champs. – Le Père Noël a choisi de faire sa petite visite annuelle, samedi après-midi, à Saint-Martin-des-Champs. Les 42 enfants de la commune l'ont accueilli, autour du splendide sapin illuminé.

Après la distribution des cadeaux, et le traditionnel bisou au Père Noël, tout ce petit monde s'est régalé en dégustant les bûches appétissantes, les chocolats odorants et autres friandises.

